

L'acte traductif : de la correspondance à l'équivalence

Zinaï Djamel-Eddine

University of Oran - Algeria

eddineoran@hotmail.com

Abstract: *Beyond the correspondences, the equivalences are central in the translation operation, they refer to a similar thought by designating the same object, this is an act of creativity. Correspondences are subject to repetition, being a fact of language. Translation concerns texts, its space, it is the speech where the words and sentences are enriched by the mental and emotional contribution of the readers. We then switch from lexical correspondence to mental representation which is part of a deverbalizing process, not translating a linguistic system, but imagining situations that the mind provides far from the original utterances, and taking into consideration the unsaid, the implicit, the signified. Translating is not then a reproduction of a text, but a production of a new text with a different form, considering the form of material, therefore not reproducible. This is why it is necessary to release the values, determine the effects of meaning and then look for correspondences, even equivalences between the two languages allowing the same effects to be created. The equivalences are the product of the creativity of the person working on the text, because beyond the word, the words produce the meaning that they bring to the surface, expressing the object and not the vehicle that designates it. It is a question of taking up the thoughts, even the emotions of an author, this form of otherness, this way of standing out from oneself and going towards this author.*

Keywords : *Correspondence, equivalence, lexical correspondence, mental representation, translation*

Résumé : *Au-delà des correspondances, les équivalences sont centrales dans l'opération de traduction, elles renvoient à une pensée similaire en désignant le même objet, c'est un acte de créativité. Les correspondances sont sujettes à répétition, étant un fait de langage. La traduction concerne les textes, son espace, c'est le discours où les mots et les phrases sont enrichis par l'apport mental et émotionnel des lecteurs. On passe alors de la correspondance lexicale à la représentation mentale qui s'inscrit dans un processus de déverbalisation, ne traduisant pas un système linguistique, mais imaginant des situations que l'esprit propose loin des énoncés d'origine, et prenant en considération le non-dit, l'implicite, le signifié. Traduire n'est donc pas une reproduction d'un texte, mais une production d'un nouveau texte avec une forme différente, compte tenu de la forme du matériau, donc non reproductible. C'est pourquoi il faut dégager les valeurs, déterminer les effets de sens puis chercher des correspondances, voire des équivalences entre les deux langues permettant de créer les mêmes effets. Les équivalences sont le produit de la créativité de celui qui travaille sur le texte, car au-delà du mot, les mots produisent le sens qu'ils font affleurer, exprimant l'objet et non le véhicule qui le désigne. Il s'agit de reprendre les pensées, voire les émotions d'un auteur, cette forme d'altérité, cette façon de se démarquer de soi et d'aller vers cet auteur.*

Mots clés : *Correspondance, équivalence, correspondance lexicale, représentation mentale, traduction.*

Au-delà des correspondances, les équivalences sont centrales dans l'opération traductive, elles renvoient à une pensée similaire en désignant un même objet, c'est là un acte de créativité. Les correspondances quant à elles sont sujettes à la répétition, étant un fait de langue.

La traduction porte sur des textes, son espace, c'est le discours où les mots et phrases s'enrichissent de l'apport mental et émotif des lecteurs ; on bascule alors de la correspondance lexicale vers la représentation mentale qui s'inscrit dans un processus déverbalisant, ne traduisant pas un système linguistique, mais imaginant des situations que l'esprit fournit loin des énonciations originales, et en prenant en considération le non-dit, l'implicite, le signifié.

C'est là la preuve du caractère non verbal du sens et que pour le mettre en surface, il faut combiner la lettre et l'esprit du texte, car traduire c'est restituer une identité de sens dans une équivalence de formes.

Quand on a bien compris un texte, on oublie ses mots, le texte traduit est alors nécessairement second, détaché de la forme de l'original, sans pour autant ignorer l'identité du texte (le thème, son auteur, sa philosophie, sa culture...) ; ceci revient à dire qu'il ne faut pas opérer d'une manière ou d'une autre une rupture entre les deux textes ; car le passage de l'original vers sa traduction doit constituer un continuum dialectique, qui s'inscrit dans une altérité, celle du propre et de l'étranger.

L'altérité, c'est d'abord le passage d'un idiome à un autre, au-delà de la différence au niveau du texte, sachant que toutes ressemblances ou correspondances lexicales ou syntaxiques est aléatoire.

L'altérité fait que l'auteur modifie souvent le message initial dans un souci de le rendre saisissable, plus pertinent pour son lecteur, en supprimant, en adoptant, en cherchant des équivalents dans l'autre langue, dans l'autre culture.

Il est à noter que de cet arrangement, de cet aménagement discursif et langagier, le traducteur produit un texte qui n'est en réalité ni tout à fait le même que l'original, ni tout à fait un autre, mais qui pourrait le remplacer.

Par ailleurs la différence des formes, n'empêche pas d'établir une analogie entre deux sujets de pensée : dire la même chose par des idiomes différents, ce qui revient à dire que le sens ne dépend pas forcément de la forme qui pourrait toutefois l'exprimer, nous citerons là et à titre d'exemple la notion de synonymie, la paraphrase où il est question de dissocier les deux plans, de la même manière nous citerons le résumé ou la synthèse (texte) ; la langue passe alors au deuxième plan ; de la même manière un texte ne vise pas à exprimer une langue mais une idée, voire un sens. Quant à la langue, elle verbalise le réel produisant des effets de sens contribuant à sa construction.

Pour ce qui est de l'équivalence, nous pensons qu'elle est ce point de rencontre binaire, mais indépendant du plan formel reproduisant des formes qu'il faut interpréter : analyse des valeurs, les aspects dénotatifs, connotatifs, le rythme, l'esthétique... ce tout aidant à la production du sens.

À ce niveau de la démarche, l'acte déverbalisant permet de soustraire le sens de la forme, mais aussi de trouver dans l'autre langue les moyens de transférer toute la charge sémantique équivalente du texte source en garantissant la reproduction des mêmes effets de départ : une opération de créativité, d'intelligence car ayant une relation avec l'identité des deux textes.

Le texte second n'est pas forcément subordonné à l'original, car le traducteur jouit d'une certaine liberté en s'appropriant le texte, et devient un coauteur en l'intériorisant. Cette liberté de créer un nouvel équilibre entre les deux textes n'est possible que parce que la traduction en elle-même n'est pas une opération linguistique visant la forme et sa correspondance mais plutôt un acte de communication entier.

Traduire n'est pas alors une reproduction d'un texte, mais une production d'un texte nouveau avec une forme différente comme le posait F. ISRAËL¹, considérant la forme de matérielle, donc non reproductible, c'est pourquoi il faut en dégager les valeurs, déterminer les effets de sens et delà chercher des correspondances, voire des équivalences entre les deux langues permettant de créer les mêmes effets.

La marge de liberté dont bénéficie l'auteur mène parfois à des réécritures. L'opération est mentale, indépendante des langues, en concurrence, il s'agit de déverbaliser le sens et de le réexprimer dans la langue seconde.

Nous notons au passage que parfois la forme fait le sens, elle en est même le noyau central, s'agissant de texte poétique ou le vouloir-dire du poète est lié au dit du poème.

Les équivalences sont le produit de la créativité de celui qui travail sur le texte, car au-delà du mot, les paroles produisent le sens qu'elles mettent en surface, exprimant l'objet et non le véhicule qui le désigne. Il est question de reprendre des pensées, voire des émotions d'un auteur, cette forme d'altérité, cette manière de se démarquer de soi-même et d'aller vers cet auteur.

J-P SARTRE² disait en substance qu'au départ, le sens n'est pas contenu dans les mots puisque c'est lui, au contraire, qui permet de comprendre la signification de chacun d'eux [...], le sens n'est pas la somme des mots, il est la totalité organique.³

La rencontre correspondances/équivalences permet de telles constructions ; de la même manière, elle permet la restitution d'une identité de sens dans une équivalence de formes.

Dans le discours, l'état de conscience du sujet percevant, rejoint l'état de conscience du sujet parlant qui essaye de transmettre un message concret loin de la virtualité des mots, source d'interprétations multiples et c'est grâce à un certain rétrécissement de l'aire sémantique d'un mot que se produit le sens qui reste un fait de discours

La compréhension relève d'une combinaison entre le sémantisme des mots et le vouloir dire relevant des compléments cognitifs ; une rencontre produisant le sens où le pouvoir dire devient le vouloir dire. L'identité et l'altérité sont solidaires alors dans tout schéma traductif, et c'est l'équivalence en tant que processus qui permet la cohabitation harmonieuse et créative du même et de l'autre.

Pour conclure, je citerai Piaget (1985) dans l'ouvrage « La prise de conscience » qui dit en substance que le sens est un vouloir dire extérieur à la langue

¹ Israël, F. (1990). Traduction littéraire et théorie du sens, pp. 29-43.

² J.P Sartre, Qu'est-ce que la littérature (1985), pp. 50-51.

antérieur à l'expression chez le sujet parlant, postérieur à la réception du discours chez le sujet percevant [...] l'émission de ce sens nécessite l'association d'une idée non verbale à l'indication sémiotique.

Références

- [1] Israël, F. (1990). Traduction littéraire et théorie du sens. In : Marianne Lederer, dir. *Études traductologiques (en hommage à Danica Seleskovitch)*. Paris : Lettres Modernes Minard, 29-43.
- [2] Piaget, J. (1974). *La prise de conscience*. Presses Universitaires de France PUF-Paris.
- [3] Sartre, J-P. (1985). *Qu'est-ce que la littérature*. Gallimard-Paris.